

Grève interprofessionnelle et manifestation à Paris le 15 juin

Pour :

- *Maintenir le droit à la retraite à 60 ans à taux plein et sans abattement.*
- *Bloquer tout allongement de la durée de cotisation.*
- *Maintenir le système solidaire de la répartition.*
- *Maintenir le code des pensions.*
- *Revaloriser les pensions.*

La confédération **FO** dénonce un projet de réforme des retraites « destructeur de droits sociaux, injuste socialement et inefficace économiquement ».

FO a proposé aux autres confédérations syndicales un appel à une grève interprofessionnelle sur les revendications précises de maintien du droit à la retraite à 60 ans, le refus de toute augmentation de cotisation, le maintien du code des pensions parce qu'on ne peut défendre nos retraites par des journées d'actions à répétition et encore moins sans revendications claires.

FO assume ses responsabilités en décidant la grève le 15 juin avec une manifestation nationale à Paris.

Attention aux multiples mensonges sur la question. Par exemple, il n'y a pas de déficit technique des régimes de retraites, il y a un déficit fabriqué par les gouvernements successifs qui exonèrent les entreprises des cotisations sociales ... Le prétexte officiel de ces exonérations est de favoriser les embauches mais en réalité c'est la précarité qui est favorisée et les suppressions d'emploi.

Attention aussi aux manœuvres de ceux qui prétendent défendre la retraite à 60 ans en acceptant l'augmentation de la durée de cotisation au delà de 41 ans Comment un salarié qui n'obtient pas de contrat de travail avant 25 ans pourrait bénéficier de la retraite à 60 ans si on augmente la durée de cotisation. Comme le dit la confédération FO, 40 ans c'est déjà trop !

Les solutions existent.

Elles passent par

- les embauches en CDI à temps plein,
- la requalification des contrats précaires en CDI,
- la proposition d'embauche en CDI à tous les alternants,
- l'augmentation générale des salaires,

comme notre syndicat *FO* le revendique chez Generali.

Elles passent notamment par

- la suppression des exonérations des cotisations patronales
- la contribution de la participation et de l'intéressement

comme le revendique constamment la confédération *FO*.

Pour :

- *Maintenir le droit à la retraite à 60 ans à taux plein et sans abattement.*
- *Bloquer tout allongement de la durée de cotisation.*
- *Maintenir le système solidaire de la répartition.*
- *Maintenir le code des pensions.*
- *Revaloriser les pensions.*

Grève interprofessionnelle et manifestation à Paris le 15 juin

Rendez vous pour la manifestation à Paris : Place de la République à 11 heures.

**Le cortège de l'Ile de France se positionnera à l'angle de la place de la République
entre la rue du Temple et le Boulevard Saint Martin.**